



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 04/02/2021

PRÉFECTURE DU RHÔNE

Reçu le 12 FEV. 2021

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE 5

<p>Nombre d'élus :</p> <ul style="list-style-type: none">- en exercice : 31- titulaires présents : 25- Suppléants : 1 (avec pouvoir)- procurations : 6- absents : 0- ayant pris part au vote : 31 <p>Date de la convocation 28/01/2021</p> <p>Certifiée exécutoire par : Transmission en préfecture le : 09/02/2021 Affichage syndical le 09/02/2021</p>	<p>Étaient présents : Pierre ATHANAZE – Marc BIGOT – Cyrille BOUVAT – Jérémy CAMUS – Blandine COLLIN – Pascal DAVID – Elisabeth DE FREITAS - Armand-Louis DE MONTRICHARD – Franck DECRENISSE – Béatrice DELORME – Cyrille FIARD – Pierre GOUVERNEYRE – Thierry GOYET – Séverine HEMAIN – Valérie KATZMAN – Karine LUCAS – Bertrand MADAMOUR – Eric MADIGOU – Guillaume MALOT - Sébastien PAGNARD – Jacques PARIOST - Jean-Luc POIRIER – Béatrice REBOTIER – Thomas TEILLON – Max VINCENT– Cécile BOUTTET</p>
--	---

Absents représenté(s) :	Par :
Jean-Marie HOMBERT	Guillaume MALOT
Catherine LAFORET	Bertrand MADAMOUR
Anne-Laure MATHIAS	Pierre GOUVERNEYRE
Corinne CARDONA	Max VINCENT
Pascale BAY	Béatrice DELORME
Emmanuel BERNARD	Cécile BOUTTET

Étai(en)t absent(s) :

Secrétaire de Séance élu : Guillaume MALOT

Doyen de Séance élu : Jacques PARIOST

Le **jeudi 4 février 2021**, à 18h30 les membres du Conseil Syndical sont réunis, régulièrement convoqués par courriel du 28/01/2021, dans la salle G. Parent de Quincieux, sous la présidence de Madame Béatrice DELORME.

Délibération du Conseil Syndical n° 2021-02-07

RAPPORT ET DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021

RAPPORTEUR : JEREMY CAMUS – VICE-PRESIDENT EN CHARGE DES FINANCES

En référence au Décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire :

- **Les orientations budgétaires** envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement.
- **Les hypothèses d'évolution** retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières
- **La présentation des engagements pluriannuels**, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes.
- **Au titre de l'exercice en cours, ou du dernier exercice connu, des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette** contractée et les perspectives pour le projet de budget.

Le débat d'orientation budgétaire doit faire l'objet d'une délibération dans les 2 mois précédant le vote du budget primitif.

Le Débat d'orientation Budgétaire 2021 s'inscrit dans le cadre du vote du premier budget du nouveau mandat suite au renouvellement à près de 80% du conseil syndical et à l'élection de la nouvelle gouvernance en octobre 2020.

Le choix des élus sur la précédente mandature a été de définir le cap stratégique à l'horizon 2030, synthétisé dans le concept de l'Espace Agriparc Plaines Monts d'Or et s'inscrivant dans la continuité de la charte d'objectifs historique du Syndicat Mixte. Nous souhaitons nous inscrire dans la continuité de cette démarche.

Les grandes orientations budgétaires 2021 seront donc conduites à travers les quatre axes du document cadre validé en 2019, dans la continuité des actions menées avec une attention particulière sur le volet de l'éducation au territoire et la communication.

Les orientations du Débat d'orientation Budgétaire sont présentées dans le document annexé intitulé : Débat d'Orientation Budgétaire 2021

Il est proposé au conseil syndical de débattre de ces orientations qui sont indispensables pour permettre au syndicat de mettre en œuvre ses actions et :

- de prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2021

Après avoir débattu, le conseil syndical acte la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2021.

Les résultats des votes sont :

0 voix CONTRE - 0 ABSTENTION et 31 voix POUR.

*Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 04/02/2021*

Béatrice DELORME,
Présidente

